



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

CLT-10/CONF.211/1
Paris, le 29 septembre 2011
Original anglais/français

SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

**(UNESCO, 14-16 décembre 2011, 10 heures – 18 heures)
SALLE XII (Bâtiment Fontenoy)**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport du Secrétariat sur l'état de la mise en œuvre du Deuxième Protocole
4. Examen des demandes de protection renforcée
 - Document CLT-11/CONF.211/2
5. Rapport sur l'obligation des Parties de mettre en œuvre le chapitre 4 du Deuxième Protocole
 - Document CLT-11/CONF.211/3
6. Examen d'une proposition concernant l'échange volontaire d'informations sur les mesures relatives à la mise en œuvre du Deuxième Protocole
 - Document CLT-11/CONF.211/4
7. Examen des amendements au Règlement intérieur du Comité
 - Document CLT-11/CONF.211/5
8. Adoption des recommandations
9. Questions diverses